



AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE L'ORNE 61

**La Délégation Territoriale de l'Orne
organise le dimanche 21 septembre 2025
au Conseil Départemental de l'Orne à Alençon
un rassemblement de voitures et motos,
anciennes et sportives, sur le thème**

 **LES FRANÇAISES** 



Organisation de la journée :

08h30 – 9h30 : Pointage obligatoire en présence de votre véhicule au podium d'accueil situé à l'entrée du Conseil Départemental de l'Orne

Installation des véhicules en fonction de leur marque (des placiers vous donneront les consignes)

Un café d'accueil vous sera proposé sur le stand de la buvette

12h30 : Inauguration officielle de l'exposition en présence du Président du Conseil Départemental de l'Orne

13h – 14h : Repas convivial servi dans la salle Écouves (pour les participants)

17h : Clôture de la manifestation

Coupon à compléter et à retourner avant le **10/09/2025**

Par mail : autopassion61@gmail.com

ou par courrier : **A.C.O. Bureau de la DT.61 – 6 rue Louis Rousier – 61 000 ALENÇON**

IDENTITÉ :

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Mail : _____ @

Membre A.C.O. : ☐ OUI, membre n° _____ ☐ NON

VÉHICULE :

Marque : _____ Modèle : _____ Année : _____



ACO Orne

RÈGLEMENT :

En acceptant de participer à cette manifestation, je déclare :

- Renoncer à tout recours, tant à l'encontre de La Délégation Territoriale 61 et/ou ses Assureurs, que de ses partenaires ou personnes rattachées, en cas d'accident survenant au cours de la journée du 21 septembre 2025
- De par mon inscription à la journée du 21 septembre 2025, être titulaire d'une garantie "Responsabilité Civile Automobile" pour les dommages causés aux tiers, en vigueur au jour de la manifestation
- Avoir connaissance de l'intérêt de souscrire d'une part un contrat d'assurance de personnes garantissant mes dommages corporels et d'autre part un contrat d'assurance de dommages garantissant les dégâts subis par mon véhicule
- Attester que mon véhicule est en état de fonctionnement et conforme aux règles du code de la route, et est bien bénéficiaire d'un contrôle technique valide jusqu'au 22 septembre 2025
- Reconnaître être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas le prêter à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait acquitté les mêmes droits de stationnement et signé un document identique, en accord avec l'organisateur ou son représentant.

Fait à : _____, le : _____

Signature

Réservation des repas (boissons non comprises, à régler sur place en sus) :

Le repas se compose de : Kir, salade, viande froide, fromage et pâtisserie, au prix de 16 € / boissons non comprises

1 repas offert par véhicule / Le 2nd repas à demi-tarif soit 8 € / 16 € par repas supplémentaire

- | | |
|---|-----------------|
| ☐ 1 repas offert | Gratuit |
| ☐ 2 nd repas à demi-tarif | 1 x 8,00 € |
| ☐ Repas supplémentaire | _____ x 16,00 € |

Total à devoir : _____ €, par chèque à l'ordre de SASU PERDIS et à joindre à ce coupon



Merci à nos partenaires :



Presse
du Point d'Alençon